



***LU EN 4 MINUTES CHRONOS !**

CALENDRIER :

- 28.03.2013 : 2000 Buffet de la gare - AG de la fonction publique
- 04.03.2013 : Négociations Faïtières & DCERH
1630 Guf - séance information SSV
2000 St-François - Rassemblement de soutien aux négociateurs
- 05.03.2013 : GT déontologie
- 06.03.2013 : Négociations Faïtières & DCERH
Assemblée des délégués FSF
- 07.03.2013 : assermentation EA 2012
- 12.03.2013 : 1630 Guf - AG ordinaire APGV**
- 14.03.2013 : 1400 Pully - Ass. Pdts GAP Vaud
- 15.03.2013 : 0830 Develier/JU - AD USPRO.

SIT-REP#

SPECIAL RETRAITE !

Chers(es) membres,

Depuis plusieurs mois les négociations au sujet des retraites ont été lancées et à l'heure actuelle elles se dirigent vers une bataille rangée. La situation est alarmante et la mobilisation doit être générale. Dans les prochaines semaines nous solliciterons la présence de chaque collaborateur afin de défendre nos conditions de retraite. Seule une présence massive pourra montrer notre détermination au Conseil d'État, il en va de la responsabilité de chacun, surtout des plus jeunes. En effet, lors de nos récentes assemblées il a été remarqué que les jeunes collaborateurs n'étaient pas nombreux, alors que les négociations vont les concerner directement, au même titre que les mesures transitoires qui sont toujours en discussion. Il est donc primordial que les différents chefs d'entités facilitent la présence du plus grand nombre et motivent tous leurs collaborateurs. L'APGV se mobilise jours et nuits et se bat pour vous, mais c'est votre engagement, votre présence massive aux moments importants qui feront toute la différence.



*WARNING !



A ce jour, près de **300** gilets « Lemon » ont été imprimés **GENDARMERIE**, ce qui laisse à penser qu'un minimum de **300 gendarmes** seront présents à nos côtés **lors des futures manifestations** qui pourraient être organisées conjointement avec la FSF. Tel était le but de cette mesure, dont la gratuité a été votée par l'ensemble des collaborateurs présents lors de l'assemblée. **L'APGV vous remercie pour vos envois de gilets et compte sur votre présence !**



*WARNING !

Contre-propositions FSF

	Prestations actuelles et jusqu'au 31.12.2013	Modalités du 2 ^{ème} plan proposé par la DCERH du 28.01.2013	Contre-propositions FSF 13 février 2013
PRESTATIONS			
Taux de la rente	60 %	60 %	60 %
Durée de cotisations	37,5 ans	38 ans	38 ans
Âge de retraite minimum	58 et 60 ans selon les fonctions	60 ans, catégorie avec âge min actuel à 58 ans 62 ans pour les autres employés	62 ans*
Âge terme	62 ans	65 ans	63 ans
Plans de retraite particuliers			Mise en place de plans de retraites spécifiques pour catégories particulières (notamment infirmière, police, agent pénitentiaire, enseignant-e 28 périodes, ...)
Âge minimum d'affiliation (retraite)	20,5 pour âge min 58 ans 22,5 pour autres salariés	22 ans si âge retraite minimum 60 ans 24 ans si âge de retraite minimum 62 ans	24 ans
Calcul du salaire assuré	Moyenne des 3 derniers salaires cotisants à 100 % du taux d'activité	Moyenne des salaires cotisants sur 38 ans	A) Moyenne des salaires cotisants sur les 3 dernières années
			B) Moyenne des salaires cotisants sur les 12 dernières années
Revalorisation de la moyenne des salaires assurés et des rentes	Aucun mécanisme	Pas de revalorisation automatique mais : Tous les 5 ans détermination de l'écart avec l'évolution de la grille salariale Décision du CA de la caisse si compensation possible selon situation financière de la CPEV Si objectifs de la loi fédérale atteints en 2030, possibilité d'utiliser une partie de la réserve de contribution de l'Etat	Le Conseil d'administration indexe la moyenne des salaires ainsi que les rentes selon des critères à étudier par la commission tripartite et à négocier.
Supplément temporaire	90 % du minimum AVS jusqu'à l'âge AVS	Plus de supplément temporaire pris en charge par la CPEV. Création et remplacement par nouveau pont AVS payé directement par l'Etat	Supplément temporaire toujours en place, mais financé sur facture annuelle à l'Etat. Proposition d'un supplément temporaire différent en fonction des classes salariales (par exemple 0.75 à 1.25 du minimum AVS)

Une partie des propositions de la FSF susmentionnées, ont été acceptées, mais restent à être confirmées dans les prochaines négociations avec la DCERH de ces prochains jours.





L'AG de la fonction publique s'est déroulée comme annoncé dans nos mailings et autres AG extraordinaires, ce jeudi 28 février. Quelques grandes lignes sur cette rencontre :

- Environ 350 personnes présentes, toutes professions confondues.
- Présentation de l'avancée des négociations.
- Débats nourris.
- Propositions de manifester, de lancer des grèves et/ou de se rassembler.
- Décision des faïtières SUD et SSP de se rassembler en signe de soutien pour les négociateurs.
- Presse largement représentée.
- La FSF (notre faïtière) n'appelle pas à la mobilisation pour l'instant.
- Elle laisse à chaque membre affilié, la liberté de rejoindre le mouvement du 4 février prochain.

Décisions du comité APGV

- Salue le travail déjà effectué par les négociateurs.
- Informe ses membres, Sit-Rep, Mailings, AG Ordinaire.
- Soutient la décision de sa faïtière FSF.
- N'appelle pas à la mobilisation et au lancement de mesures telles qu'envisagées.
- Prépare les actions ultérieures possibles.
- Encourage ses membres à plus de présences aux moments clés, à l'image de ce 28 février.
- Poursuit les négociations en cours en collaboration avec la FSF.
- Encourage ses membres à rejoindre les autres fonctionnaires pour le **rassemblement de soutien du 4 février** à la Place St-François (**sans gilets Lemon, en qualités de fonctionnaires d'Etat et par solidarité**).





Aux membres APGV

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APGV

Chères, chers membres de l'APGV,
La 69e assemblée générale de votre Association Professionnelle se tiendra le :

12 mars 2013, à 1630,
au Centre de la Blécherette, salle de l'Oeuf

Venez nombreuses et nombreux

Le comité vous invite à lui faire part de vos questions et propositions individuelles jusqu'au 5 mars 2013, par courriel apgv@vd.ch ou à l'adresse suivante : APGV, Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne.

Au vu de l'importance de cette Assemblée et des enjeux des dossiers en cours, nous espérons vous y rencontrer nombreuses et nombreux, vous adressant dans l'intervalle, nos plus cordiales salutations.

Votre dévoué comité

ORDRE DU JOUR

1. Salutations, signature de la liste des présences, désignation des scrutateurs;
2. Mise en discussion du PV de l'Assemblée Générale 2012;
3. Mise en discussion des PV des Assemblées extraordinaires 2013;
4. Rapport du caissier;
5. Rapport de la commission de vérification des comptes / nomination des vérificateurs des comptes suppléants
6. Bilan 2011, acceptation des comptes présentés après l'AG 2012;
7. Point de situation sur les dossiers en cours et bilan de l'exercice 2012;
8. Point de situation et prise de décisions dossiers «retraites», «signalétiques GENDARMERIE» et «code de déontologie»;
9. Admissions et démissions;
10. Rapport du représentant des retraités;
11. Élection du Président APGV;
12. Élection du comité 2013;
13. Divers et propositions individuelles.